



Note de présentation synthétique des CFU 2024 Ville et Annexes

L'article 107 de la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a modifié l'article L2313-1 du CGCT pour instituer de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux, et notamment les notes de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles qui doivent être annexées au budget et au compte administratif.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville

1) Compte Financier Unique 2024 « Ville »

Le Compte Financier Unique rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis, par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Ainsi, le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Financier Unique et, dans tous les cas, avant la clôture de l'exercice suivant.

La délibération d'affectation prise par l'assemblée délibérante est produite à l'appui de la décision budgétaire de reprise de ce résultat.

Concernant le résultat de la section d'investissement, le besoin de financement ou l'excédent de la section de fonctionnement sont aussi repris en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Financier Unique, qui est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice, accompagné des pièces justificatives correspondantes.

A Verneuil-en-Halatte, l'année 2024 s'est déroulée, comme les années précédentes, dans une démarche permanente d'efficience des dépenses de fonctionnement, par souci de gestion performante, en tenant compte des diverses augmentations structurelles de prix et pour compenser la baisse des ressources provenant de l'Etat qui s'est traduite par une disparition de la dotation globale de fonctionnement.

Pour une meilleure comparaison avec les années précédentes, l'analyse des résultats est réalisée en prenant en compte les dépenses réelles et les recettes réelles.

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En ce qui concerne l'analyse des résultats :

- Les recettes réelles (6 341K€) ont augmenté de - 6,69 % par rapport au CA 2023 (5 943K€) (hors résultat reporté). Le taux de réalisation des recettes totales (hors résultat reporté et opérations d'ordre) par rapport au BP 2024 est de 105,18%
- Les dépenses réelles (4 413K€) sont en augmentation de + 0.09 % par rapport au CA 2023 (4 409K€).

- Le taux de réalisation des dépenses totales par rapport au budget primitif est de 79,20%.
- Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 s'élève à 1 523 K€.

Le résultat de clôture passe de 5 044 K€ en 2024 à 6 426 K€ en 2024.

1. Section de fonctionnement : les dépenses

Sens	Section	Chapitre	BP+DM 2024	CFU 2024
Dépense	Fonctionnement	011-Charges à caractère général	2 023 500,00 €	1 524 987,38 €
Dépense	Fonctionnement	012-Charges de personnel et frais assimilés	2 519 000,00 €	2 308 941,72 €
Dépense	Fonctionnement	014-Atténuations de produits	56 000,00 €	48 607,80 €
Dépense	Fonctionnement	023-Virement à la section d'investissement	4 900 000,00 €	0,00 €
Dépense	Fonctionnement	042-O d'ordre de transfert entre sections	725 000,00 €	439 525,75 €
Dépense	Fonctionnement	65-Autres charges de gestion courante	709 000,00 €	496 717,42 €
Dépense	Fonctionnement	66-Charges financières	34 500,00 €	33 134,99 €
Dépense	Fonctionnement	67-Charges exceptionnelles	10 000,00 €	256,60 €
Dépense	Fonctionnement	68-Dotations provisions risques et charges	3 000,00 €	601,36 €
Dépense	Fonctionnement	Total	10 980 000,00 €	4 852 773,02 €

2. Section de fonctionnement : les recettes

Sens	Section	Chapitre	BP+DM 2024	CFU 2024
Recette	Fonctionnement	002-Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	4 902 812,02 €	
Recette	Fonctionnement	013-Atténuations de charges	30 000,00 €	42 961,31 €
Recette	Fonctionnement	042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00 €	35 668,43 €
Recette	Fonctionnement	70-Produits des services, du domaine et ventes divers	294 550,00 €	304 314,00 €
Recette	Fonctionnement	73-Impôts et taxes	1 305 831,00 €	1 277 761,86 €
Recette	Fonctionnement	731 - Fiscalité locale	2 643 000,00 €	2 544 275,46 €
Recette	Fonctionnement	74-Dotations, subventions et participations	1 608 499,00 €	2 027 162,64 €
Recette	Fonctionnement	75-Autres produits de gestion courante	126 000,00 €	136 185,01 €
Recette	Fonctionnement	76-Produits financiers	15,00 €	17,54 €
Recette	Fonctionnement	77-Produits exceptionnels	19 292,00 €	179,90 €
Recette	Fonctionnement	78-Reprises sur dépréciations	0,00 €	7 361,58 €
Recette	Fonctionnement	Total	10 980 000,00 €	6 375 887,73 €

3. Section de fonctionnement : les résultats

	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultats reportés		4 902 812,98 €
Opérations de l'exercice	4 852 773,02 €	6 375 887,73 €
Résultats de l'exercice 2023		1 523 114,71 €
Résultats de clôture		6 425 927,69 €

Avec l'**excédent de fonctionnement reporté**, la section de fonctionnement révèle, avant affectation des résultats, **un excédent de clôture de 6 426 K€** (Excédent reporté 4 903 K€ + excédent 2024 de 1 523 K€).

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Sur l'ensemble des dépenses réelles d'investissement, 3 792 K€ ont été consacrés aux dépenses d'équipement.

Les dépenses à reporter s'élèvent à 1 054 K€ en raison des travaux engagés qui se termineront en 2025 et les recettes reportées soit 363 K€ en raison des travaux engagés et à terminer en 2025 et des diverses subventions à percevoir.

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2024 ont été les suivantes :

- Acquisition de terrains (220 K€)
- L'acquisition de nouvelle illumination pour les fêtes de fin d'année (21 K€)
- Création d'un parking perméable au parc intergénérationnel (216 K€)
- Création d'un plateau surélevé rue Fussien et Cavée Lorient (48 K€)
- Réfection d'enrobés sente au loup (14 K€)
- Création d'un terrain de pétanque à la talmouse (23 K€)
- Remplacement de l'ensemble des luminaires rue Lescadieu (50 K€)
- Fourniture et pose de 12 cavurnes (8,3 K€)
- Réfection des cours de tennis en résine (49 K€)
- Renforcement des Berges à l'étang du manoir de Salomon de Brosse (34 K€)
- Acquisition et installation de 6 défibrillateurs (18 K€)
- Complexe des aulnes ; pose de 2 portes aluminium 2 vantaux et réfection sol et peinture (49 K€)
- Installation de 3 chaudières en cascades école maternelle Jean de la Fontaine (124 K€)
- Travaux d'isolation thermique par l'extérieur et remplacement des huisseries - école Ferry (73 K€)
- Réfection des sanitaires école Calmette (23 K€)
- Extension de la salle des fêtes (131 K€)
- Fourniture et pose de barreaudage portail et portillon visiophone école Calmette (30 K€)
- Mise en place de LED école Ferry (16 K€)
- Remplacement de la chaudière à la salle des fêtes (26 K€)
- Installation de convecteurs électriques et climatisation au tennis (8,5 K€)
- Jeux extérieurs école maternelle Jean de la Fontaine (16 K€)
- Achat de matériels adaptés pour la cantine scolaire Ferry (15 K€)
- Achat de 2 classes mobiles pour les écoles élémentaires (60 tablettes) (19K€)
- Mobiliers pour deux classes (tables et chaises école Ferry et école Calmette) (11 K€)
- Révision Plan Local d'Urbanisme (20 K€)
- Acquisition d'une tondeuse autoportée (27 K€)
- Acquisition d'un tracteur et d'un gyrobroyeur (69 K€)
- Aménagement de la 2ème partie de la voie verte rue de l'égalité (642 K€)
- Aménagement d'un parking perméable au centre bourg (278 K€)

Les recettes d'investissement s'établissent à 2 115 K€ et il n'y a pas eu besoin de recourir à l'emprunt.

Les recettes à reporter s'élèvent à 363 K€.

Le Conseil Départemental a accordé ou prolongé plusieurs subventions pour un montant de 183 K€.

L'Etat (DSIL) va participer au financement des travaux de la 2ème partie de la création de la voie douce rue de l'égalité (180 K€).

Le besoin de financement de la section d'investissement pour 2024 s'élève à 2 451 K€, constitué du solde des restes à réaliser (RAR) 2024 de 692 K€ auquel d'ajoute le résultat déficitaire de l'exercice 1 759 K€.

L'épargne brute (*recettes réelles de fonctionnement - les dépenses réelles de fonctionnement*) mesure la capacité de la collectivité à générer des excédents de fonctionnement disponibles, si besoin est, pour de l'investissement futur. Elle s'établit à **1 926 K€** et permet de construire un budget 2024 comportant des projets d'investissements conséquents malgré le faible montant prévue de la DGF.

Population INSEE pour 2024: 4 912 Habitants

Population INSEE pour 2023: 4 851 Habitants

L'encours de dette au 31/12/2024 est de 1 697 K€, soit 435 €/par habitant (758 €/par habitant pour la strate).

Toutes sections confondues (investissement et fonctionnement), le résultat de l'exercice 2024 sera déficitaire de **305 K€** (Excédent de fonctionnement 1 523 K€ + déficit d'investissement – 1 828 K€).

Toutes sections confondues (investissement et fonctionnement), le résultat de clôture intégrant les résultats des exercices antérieurs sera excédentaire de **4 666 K€** (Excédent de fonctionnement 6 246 K€ + déficit d'investissement 1 760 K€)

Section d'investissement : les dépenses

Sens	Section	Chapitre	BP+DM 2024	CFU 2024
Dépense	Investissement	001-Solde d'exécution de la section invest. reporté		
Dépense	Investissement	040-Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00 €	35 668,43 €
Dépense	Investissement	041-Opérations patrimoniales	130 000,00 €	115 378,56 €
Dépense	Investissement	16-Emprunts et dettes assimilées	503 200,00 €	421 534,10 €
Dépense	Investissement	20-Immobilisations incorporelles	745 871,79 €	137 794,35 €
Dépense	Investissement	21-Immobilisations corporelles	5 700 928,21 €	3 232 493,87 €
Dépense	Investissement	Total	7 130 000,00 €	3 942 869,31 €

1. Section d'investissement : les recettes

Sens	Section	Chapitre	BP+DM 2024	CFU 2024
Recette	Investissement	001-Solde d'exécution de la section invest. reporté	68 683,71 €	
Recette	Investissement	021-Virement de la section de fonctionnement	4 900 000,00 €	
Recette	Investissement	024-Produits de cessions	330 000,00 €	0,00 €
Recette	Investissement	040-Opérations d'ordre de transfert entre sections	725 000,00 €	439 525,75 €
Recette	Investissement	041- Opérations patrimoniales	130 000,00 €	115 378,56 €
Recette	Investissement	10-Dotations, fonds divers et réserves	481 602,17 €	978 239,05 €
Recette	Investissement	13-Subventions d'investissement	494 714,12 €	581 390,45 €
Recette	Investissement	16- Emprunt et dépôt et cautionnement	0,00 €	0,00 €
Recette	Investissement	Total	7 130 000,00 €	2 114 533,81 €

2. Section d'investissement : les résultats

	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultat reportés N-1		68 683,71 €
Opérations de l'exercice	3 942 869,31 €	2 114 533,81 €
Résultats de l'exercice 2024	-1 828 335,50 €	
Résultat de clôture	-1 759 651,79 €	
Restes à réaliser	1 054 233,40 €	362 536,42 €
Solde des restes à réaliser	-691 696,98 €	
Résultats définitifs	-2 451 348,77 €	

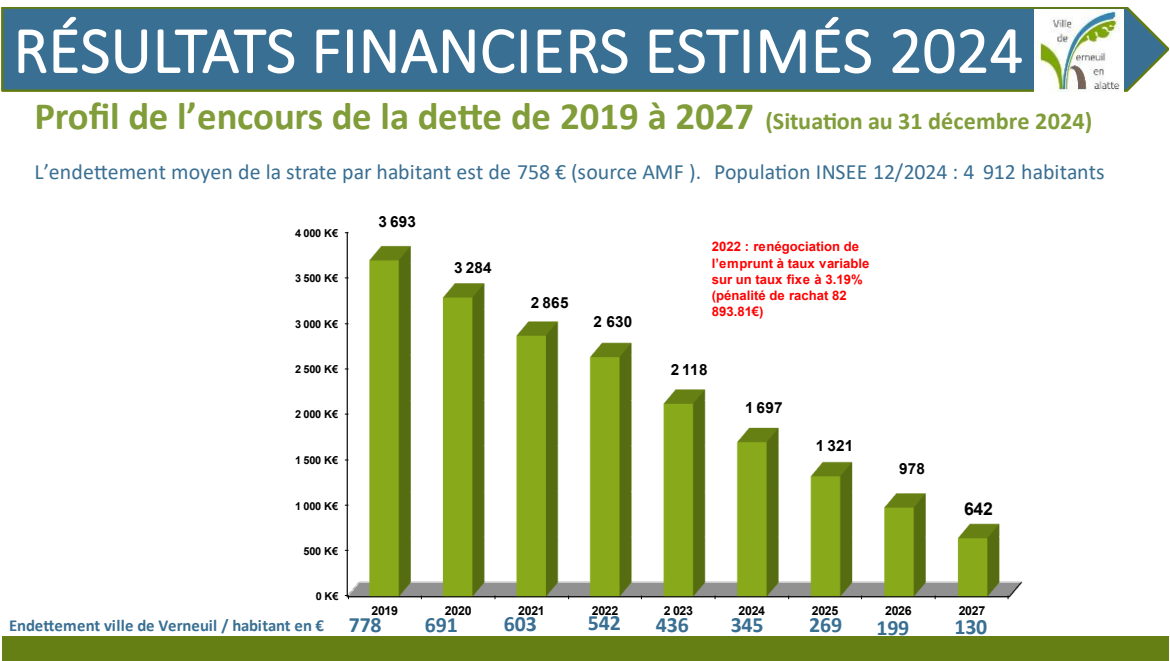
Compte tenu des **résultats de clôture l'exercice 2024** qui sont caractérisés par :

- Un excédent sur la section de fonctionnement de **6 425 927,69 €**
- Un déficit sur la section d'investissement de **1 759 651,79 €**
- Restes à réaliser à reporter en 2025 : **691 696,98 € en dépense d'investissement**
- Section d'investissement (dépenses) : 1 054 233,40 €
Section d'investissement (recettes) : 362 536,42 €

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître un besoin financier de **2 451 348,77 €** (RAR 2024 dépenses + déficit d'investissement) - RAR 2024 recettes.

III. INFORMATIONS FINANCIERES

L'état de la dette :



Les principaux Ratios :

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Population (nombre d'habitants)	4 795	4 755	4 747	4 792	4 853	4 851	4 912
Dépenses réelles fonctionnement /population	925 €	774 €	772 €	814 €	845 €	909 €	898 €
Produit des impositions directes/population	580 €	614 €	631 €	673 €	726 €	763 €	778 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 309 €	1 380 €	1 090 €	1 106 €	1 260 €	1 225 €	1 291 €
Dépenses d'équipement brut/population	534 €	394 €	179 €	265 €	218 €	530 €	686 €
En cours de dette/population (au 31/12/N)	858 €	776 €	692 €	598 €	542 €	436 €	345 €
Dotation globale de fonctionnement/population	26,00 €	7,80 €	1,40 €	0,00 €	0,00 €	0,62 €	0,20 €
Dépenses de personnel /dépenses réelles de fonctionnement en%	47,2%	56,0%	58,7%	58,5%	58,1%	53,9%	52,3%
Dépense de fonct. et remboursement de la dette en capital /recettes réelles de fonctionnement en%	105,0%	82,0%	78,8%	81,5%	75,2%	81,8%	76,27%
Dépenses d'équipement brut /recettes de fonctionnement	41,0%	38,0%	16,5%	24,0%	21,1%	43,3%	53,2%
En cours de la dette /recettes réelles de fonctionnement	65,5%	74,0%	63,5%	54,0%	43,0%	35,6%	26,8%

A côté des ratios d'informations financières, d'autres ratios utilisés par les services des trésoreries et les chambres régionales des comptes permettent d'analyser la santé financière des communes :

- **La capacité de désendettement** (le rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute dégagée au terme de l'exercice) est de 0,88 ans en 2024. Le seuil d'alerte se situe à partir de 11 années (CRC).
- **Le coefficient d'autofinancement** courant mesure la capacité de la ville à financer les investissements après paiement des charges de fonctionnement et de la dette (charges de fonctionnement+ remboursement de la dette/Produits de fonctionnement). Plus le ratio est faible plus la capacité d'investissement est élevée. Pour Verneuil en 2023 ce ratio s'élevait à 81,79% et pour 2024 il est de 76,27%. Lorsque le ratio est supérieur à 100%, la commune doit recourir à de nouveaux emprunts pour financer ses investissements.
- **Ratio de rigidité des charges structurelles** mesure dans la section de fonctionnement le poids des charges difficilement compressibles (charges de personnel + annuité de la dette/Produit de fonctionnement). A plus de 65% le seuil d'alerte est atteint car il n'y a plus de marge de manœuvre si les recettes baissent. A Verneuil en 2024, il est de 43,08% et est donc largement sous le seuil d'alerte (47,57% en 2023).
- **La capacité d'endettement de la ville** (Encours de la dette au 31/12/N /recettes réelles de fonctionnement) est égale à 0,27 année pour 2024 soit à quasiment un cinquième du seuil critique retenu par les Chambres régionales des Comptes : 1,45 /an (0,36 en 2023). Ce ratio permet de déterminer le temps théorique qu'il faudrait à la collectivité pour solder l'intégralité de sa dette en employant la totalité de ses produits pour l'éteindre.

IV. CONCLUSION

En 2024, la commune de Verneuil-en-Halatte présente, de nouveau, des résultats satisfaisants sans avoir augmenté les taxes locales grâce à une grande rigueur de pilotage budgétaire et un souci constant de trouver des recettes externes.

En fonctionnement, comme l'an dernier, un contrôle de gestion a encore été réalisé notamment sur les charges générales malgré de nombreux facteurs exogènes d'augmentation.

Compte tenu du contexte budgétaire national et des nouvelles contraintes budgétaires exogènes, il nous appartiendra de maintenir un contrôle permanent sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement et il est possible d'envisager un budget primitif 2025, avec des projets d'investissement nouveaux.

V. BUDGETS ANNEXES

1) Compte Financier Unique 2024 budget Eau potable

a) Section d'exploitation : les résultats

Sens	Section	Chapitre	BP 2024	CFU 2024
Dépense	Exploitation	002- résultat d'exploitation reporté (déficit)		
Dépense	Exploitation	011- Charges à caractère général	50 000,00 €	30,00 €
Dépense	Exploitation	042-O d'ordre de transfert entre sections	93 415,77 €	93 415,77 €
Dépense	Exploitation	65- Autres charges de gestion courante	50 000,00 €	0,00 €
Dépense	Exploitation	67- Charges exceptionnelles	224 584,23 €	0,00 €
Dépense	Exploitation	68- Dotations aux provisions	1 441,50 €	1 441,50 €
Dépense	Exploitation	Total	424 441,50 €	94 887,27 €

Sens	Section	Chapitre	BP 2024	CFU 2024
Recette	Exploitation	002-Résultat d'exploitation reporté	298 099,69 €	
Recette	Exploitation	042-Op d'ordre de transfert entre sections	5 211,11 €	5 211,11 €
Recette	Exploitation	75- Redevance versés par les fermiers	119 689,20 €	138 078,10 €
Recette	Exploitation	78- Reprises sur amortissements et provisions	1 441,50 €	1 441,50 €
Recette	Exploitation	Total	424 441,50 €	144 730,71 €

	dépenses ou déficit	recettes ou Excédents
Résultats reportés N-1		298 099,69 €
Opérations de l'exercice	94 887,27 €	144 730,71 €
Résultats de l'exercice 2024		49 843,44 €
Résultats de clôture 2024		347 943,13 €
Résultats définitifs (R002)		347 943,13 €

Les recettes de fonctionnement liées à la vente de l'eau sont un peu plus élevées par rapport à 2023 (+17 K€).
Le produit de la surtaxe sert à financer les amortissements via les dotations (93 K€).

Il a été décidé en 2024 de ne pas augmenter le prix de l'eau soit 0,75€/m3.

Fin 2024, le **résultat d'exploitation** du budget « eau potable » s'établit en excédent à **+49,8 K€** (recettes 144,7 K€ - dépenses 94,8 K€).

Le **résultat cumulé de fonctionnement** s'établit au 31/12/2024 à **+347,9 K€** (excédent reporté +298,1 K€ + excédent 2024 : + 49,8K€).

b) Section d'investissement : les résultats

Sens	Section	Chapitre	BP 2024	CFU 2024
Dépense	Investissement	040 - Opé d'ordre de transfert entre sections	5 211,11 €	5 211,11 €
Dépense	Investissement	041- Opérations patrimoniales	5001,98 €	
Dépense	Investissement	20 - Immobilisations incorporelles	150 000,00 €	17 290,00€
Dépense	Investissement	21- Immobilisations corporelles	520 326,91 €	0,00 €
Dépense	Investissement	23 - Immobilisations en cours	200 000,00 €	0,00 €
Dépense	Investissement	Total	880 540,00 €	22 501,11 €

Sens	Section	Chapitre	BP 2024	CFU 2024
Recette	Investissement	001-Solde d'exécution section Inv. reporté	782 122,25 €	
Recette	Investissement	13- subvention d'équipements	0,00 €	20 420,00 €
Recette	Investissement	040 - Op d'ordre de transfert entre sections	93 415,77 €	93 415,77 €
Recette	Investissement	041 - Opérations patrimoniales	4 666,64 €	
Recette	Investissement	Total	880 540,00 €	113 835,77 €

	dépenses ou déficit	recettes ou Excédents
Résultats reportés N-1		782 122,25 €
Opérations de l'exercice	22 501,11 €	113 835,77 €
Résultats de l'exercice 2024		91 334,66 €
Résultats de clôture 2024		873 456,91 €
Restes à réaliser	89 685,74 €	20 420,00 €
Solde des restes à réaliser	69 265,74	
Résultats définitifs (R001)		873 456,91 €

Le résultat d'investissement de l'exercice s'établit en excédent à **+91,3 K€** (recettes 113,8 K€ - dépenses 22,5 K€).

Les dépenses réalisées en 2024 correspondent aux diagnostics du réseau d'eau potable réalisées Safège et Hydracos.

Les restes à réaliser reportés sur l'exercice 2025 :

Dépenses : 89,7 K€ (études)

Recettes : 20,4 K€ (subvention agence de l'eau)

L'excédent d'investissement cumulé s'établit au 31/12/2024 à **873,5 K€** (excédent antérieur : 782,1 K€ + excédent 2024 : +91,4 K€).

L'excédent cumulé du budget eau potable s'établit au 31/12/2024 à **environ 1 221,4 K€** (fonctionnement + 349,9 K€ et investissement + 873,5 K€).

2) Compte Financier Unique 2024 budget Assainissement

a) Section d'exploitation : les résultats

Sens	Section	Chapitre	BP 2024	CFU 2024
Dépense	Exploitation	011- Charges à caractères générales	84 705,86 €	36,00 €
Dépense	Exploitation	042- Op d'ordre de transfert entre sections	175 294,14 €	175 294,14 €
Dépense	Exploitation	65- Autres charges de gestion courante	20 000,00 €	0,00 €
Dépense	Exploitation	67- Charges exceptionnelles	250 000,00 €	0,00 €
Dépense	Exploitation	Total	530 000,00 €	175 330,14 €

Sens	Section	Chapitre	BP 2024	CFU 2024
Recette	Exploitation	002 - Résultat d'exploitation reporté	393 847,65 €	
Recette	Exploitation	042 - Op d'ordre de transfert entre sections	8 044,20 €	8 044,20 €
Recette	Exploitation	70613 – Vente de produits fabriqués	10 000,00 €	8 000,00 €
Recette	Exploitation	75 - Autres produits de gestion courante	118 108,15 €	139 810,48 €
Recette	Exploitation	Total	530 000,00 €	155 854,68 €

	dépenses ou déficit	recettes ou Excédents
Résultats reportés N-1		393 847,65 €
Opérations de l'exercice	175 330,14 €	155,854,68 €
Résultats de l'exercice 2024	19 475,46 €	
Résultats de clôture 2024		374 372,19 €
Résultats définitifs		374 372,19 €

Le résultat d'exploitation de l'année du budget « assainissement » s'établit en déficit à **+19,5 K€** (recettes 155,8 € - dépenses 175,3 €).

L'excédent cumulé du budget assainissement s'établit au 31/12/2024 à **+ 374,3 K€** (excédent antérieur : + 393,8 K€ - déficit 2024 -19,5 K€).

Les dépenses réelles d'exploitation sont composées des dotations aux amortissements : 175,3 K€ et les recettes, de la surtaxe communale (139,8 K€) et les recettes des nouveaux branchements (8 K€).

Le prix de la surtaxe n'augmente pas et reste fixé à 0,80€/m3.

b) L'investissement : les résultats

Sens	Section	Chapitre	BP 2024	CFU 2024
Dépense	Investissement	040 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	8 044,20 €	8 044,20 €
Dépense	Investissement	041 – Opérations patrimoniales	947,52 €	0,00 €
Dépense	Investissement	20-Immobilisations incorporelles	400 000,00 €	25 439,83 €
Dépense	Investissement	21-Immobilisations corporelles	1 088 008,28 €	0,00 €
Dépense	Investissement	23-Immobilisations en cours	150 000,00 €	0,00 €
Dépense	Investissement	Total	1 647 000,00 €	33 484,03 €

Sens	Section	Chapitre	BP 2024	CFU 2024
Recette	Investissement	001 - Solde d'exécution section Inv. reporté	1 470 758,34 €	
Recette	Investissement	040 - Op d'ordre de transfert entre sections	175 294,14 €	175 294,14 €
Recette	Investissement	041 – Opérations patrimoniales	947,52 €	0,00 €
Recette	Investissement	13 – subvention d'investissement	0,00 €	100 133,00 €
Recette	Investissement	Total	1 480 000,00 €	175 294,14 €

	dépenses ou déficit	recettes ou Excédents
Résultats reportés N-1		1 470 758,34 €
Opérations de l'exercice	33 484,03 €	275 427,14 €
Résultats de l'exercice 2024		241 943,11 €
Résultats de clôture 2024		1 712 701,45 €
Restes à réaliser	274 958,21 €	100 133,00 €
Résultats définitifs		1 712 701,45 €

Le résultat d'investissement de l'exercice s'établit en **excédent à +242 K€** (recettes 275,4 K€ - dépenses 33,4 K€).

L'excédent d'investissement cumulé du budget assainissement s'établit au 31/12/2024 à **+ 1 712,7 K€** (Excédent antérieur : 1 470,7 K€ + excédent 2024 : 242 K€).

Il n'y a pas eu de travaux d'assainissement en 2024, nous avons lancé des études chez Amodiag Environnement concernant la réalisation de diagnostics du réseau d'assainissement et schéma des eaux pluviales pour un montant de 300 K€ TTC. (25 K€ 2024 et RAR 275 K€ reportés sur 2025).

L'excédent cumulé du budget assainissement s'établit au 31/12/2024 à **2 087 K€** (excédent d'exploitation 374,3 K€ + excédent d'investissement 1 712,7 K€).

Fin de la note de présentation des Comptes Financiers Unique 2024.

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le **03/04/25**

Berger
Levrault

ID : 060-216006619-20250331-2025_17-DE